

**COMPTE-RENDU COMITE DIRECTEUR LAO
SAMEDI 30 AVRIL 2022
CARCASSONNE**

Présents :

Membres du Comité Directeur :

Patricia ALT, Chrystel CARRE, DUPRAT Chantal, Denise LATERRASSE, Bénédicte ROZE, Dominique TALLET, Sandrine VALETTE

Jean-Paul BRACKMAN, Gérard BROUILLET, José DE OLIVEIRA, Marc DELAY, Thierry DUPRAT, Marc CONGRAS, José DE OLIVEIRA, Anthony HAHN TRESSERES, Gérard LATERRASSE, André OLIVE, Pierre OLIVE, Patrick SARRAT

Invités présents :

Jean MONNIER (ADT)

Daniel ROUSSEAU (Président CDA 31)

Excusés :

Membres du COMITE DIRECTEUR

Martine CABANIOLS, Janine COURTADE, Elisabeth LAGIER, Christine LAGONELLE, Cathy TRAUCHESSEC,

Yves BELLANGER, Jean-Frédéric BESSON, Alexandre BONACORSI, Alain CABANIOLS, Christophe CHEVAL, Didier DONNETTE, Yves GOUYEN, François KUMMERLE, Christophe LAGIER, Brice MAUREL.

Invités excusés :

>ADT de la LAO : Jocelyn PIAT, Marisa DE ANICETO

>CTS : Luc VIUDES

≥Directeur de Ligue : Eric ALBERT

>Président de la COMED LAO : Jules FONTAINE

≥Présidents de Comités départementaux :

CDA 09- Corinne BRU – CDA 30 – Serge LEGROS - CDA 32- Bernard MEDIAMOLE – CD66 – Bertrand ITSWEIRE - CDA 81- Maurice GAMEL – CDA 82- Denis ARCUSSET -

Pouvoirs reçus :

Yves BELLANGER à Marc DELAY

Cathy TRAUCHESSEC à Chantal DUPRAT

Elisabeth LAGIER à Gérard LATERRASSE

Yves GOYEN à André OLIVE

Janine COURTADE à Denise LATERRASSE

Jean-Frédéric BESSON à SARRAT Patrick



NOS PARTENAIRES

Vérifications des pouvoirs :

19 membres du CD présents et 6 pouvoirs donnés : 25 voix.

Le quorum est atteint, votes et délibérations peuvent avoir lieu.

Rappel : QUORUM pour délibérations et votes :

Statutairement au sujet du quorum

« Article **32.2 (statuts LAO)** La présence du tiers au moins des membres du Comité Directeur est nécessaire pour la validité des délibérations. » Soit 12 personnes pour le CD LAO.

Ordre du jour :

- **APPROBATION CR du précédent PV du COMITE DIRECTEUR (VOTE)**
- **BILAN STATISTIQUES LICENCIES** à date. André OLIVE
- **BILAN SPORTIF** : Stages de Pâques - Prévisions estivales : LUC - MARISA – JOCELYN – Porte-parole Jean MONNIER
- **LES STRUCTURES SPORTIVES** : Yves B. - AOL - Marisa - Jocelyn - Jean (Règlement pour les CRE, nomination de « Référents LAO ») Porte-parole Jean MONNIER
- **CALENDRIER de SAISON ESTIVAL – EBAUCHE CALENDRIER HIVERNAL** à date : Pierre OLIVE.
- **A.N.S – DEMANDE de SUBVENTIONS** : Yves B. (Intervention de Marc DELAY)
- **DOSSIER SUR LES BESOINS EN INFRASTRUCTURES** Yves B. (Intervention de Marc DELAY)
- **Le POINT sur le SECTEUR RUNNING** P. ALT
- **INFORMATIONS FEDERALES** (Notamment AG) Délégués FFA – Porte-parole André OLIVE
- **OPERATION « SENTEZ-VOUS SPORT »** – Ambassadeurs Régionaux AOL
Opération demandant la réponse au 30 avril – donc non évoquée.
- **COMMISSION MEDICALE** : lettre de Jules FONTAINE – Porte-parole Jean-Paul Brackman
- **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **APPROBATION CR du précédent PV du COMITE DIRECTEUR**

Le PV du 18/02/2022 est approuvé à l'unanimité.

VOTE PAR RAPPORT

(Quorum de 25 voix)

- Avez-vous des remarques de dernières minutes concernant le PV du 18/02/2022 ?

OUI : 25

NON : 0

ABSTENTIONS : 0

A date, nous comptons un peu plus de **24 500 licenciés**, et occupons donc la 10^e position des ligues.

ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)		Prévisionnel						
		19/04/2021	31/08/2021	20/04/2022	31/08/2022			
		A	B	C		C/B %	C/A %	
1	48 NOR	12662	13046	15570	16 042	119,35%	122,97%	
2	46 H-F	20523	21100	25153	25 860	119,21%	122,56%	
3	52 PCA	17422	18106	21152	21 982	116,82%	121,41%	
4	47 I-F	41865	43030	50827	52 241	118,12%	121,41%	
5	42 BRE	15298	15651	18123	18 541	115,79%	118,47%	
6	49 N-A	23385	23956	27578	28 251	115,12%	117,93%	
7	45 G-E	19719	20261	23174	23 811	114,38%	117,52%	
8	41 BFC	8836	9031	10353	10 581	114,64%	117,17%	
9	40 ARA	27200	27792	31655	32 344	113,90%	116,38%	
10	50 OCC	21040	21564	24532	25 143	113,76%	116,60%	
11	43 CEN	10452	10652	11867	12 094	111,41%	113,54%	
12	51 P-L	22292	22495	25078	25 306	111,48%	112,50%	
1	60 REU	3881	3998	4647	4 787	116,23%	119,74%	
2	44 COR	1188	1263	1393	1 481	110,29%	117,26%	
3	57 MAY	356	384	416	449	108,33%	116,85%	
4	55 GUY	611	638	657	686	102,98%	107,53%	
5	59 P-F	816	891	835	912	93,71%	102,33%	
6	58 N-C	694	853	697	857	81,71%	100,43%	
7	53 C-T	58	61	55	58	90,16%	94,83%	
8	56 MAR	2132	2201	1824	1 883	82,87%	85,55%	
9	54 GUA	2605	2674	2052	2 106	76,74%	78,77%	
10	61 W-F	54	55	12	12	21,82%	22,22%	
TOTAUX		253 089	259 702	297 650	305 427	114,61%	117,61%	

Le calcul par extrapolation avec évolution jour par jour, en tenant compte du ralentissement de prise de licences (plateau actuel de 2 à 3 licences/jour), montre un rapprochement vers 25 000 licenciés espérés par les élus de la LAO ! Nous devrions ainsi compter 24 900 licenciés fin juin.

Par comparaison, à même époque l'année dernière, nous comptons 21 500 licences.

Le total accessible fin juin est supérieur au nombre de licences comptabilisée lors de la fusion de l'ex-Midi-Pyrénées avec le l'ex-Languedoc-Roussillon !

Du fait de la modification du début de saison athlétique, la saison 2021/2022 s'arrêtera au 31 août 2022.

Ces statistiques permettent d'espérer que nos actions de professionnalisation pourront être pérennes si nous maintenons notre développement ; notre objectif actuel étant de soutenir ces emplois sur au moins une dizaine d'années...

REPARTITION PAR DEPARTEMENT :

Deux départements sont en pointe : Ariège, Haute-Garonne, par contre le Tarn-et - Garonne a quelque peu du mal à progresser.

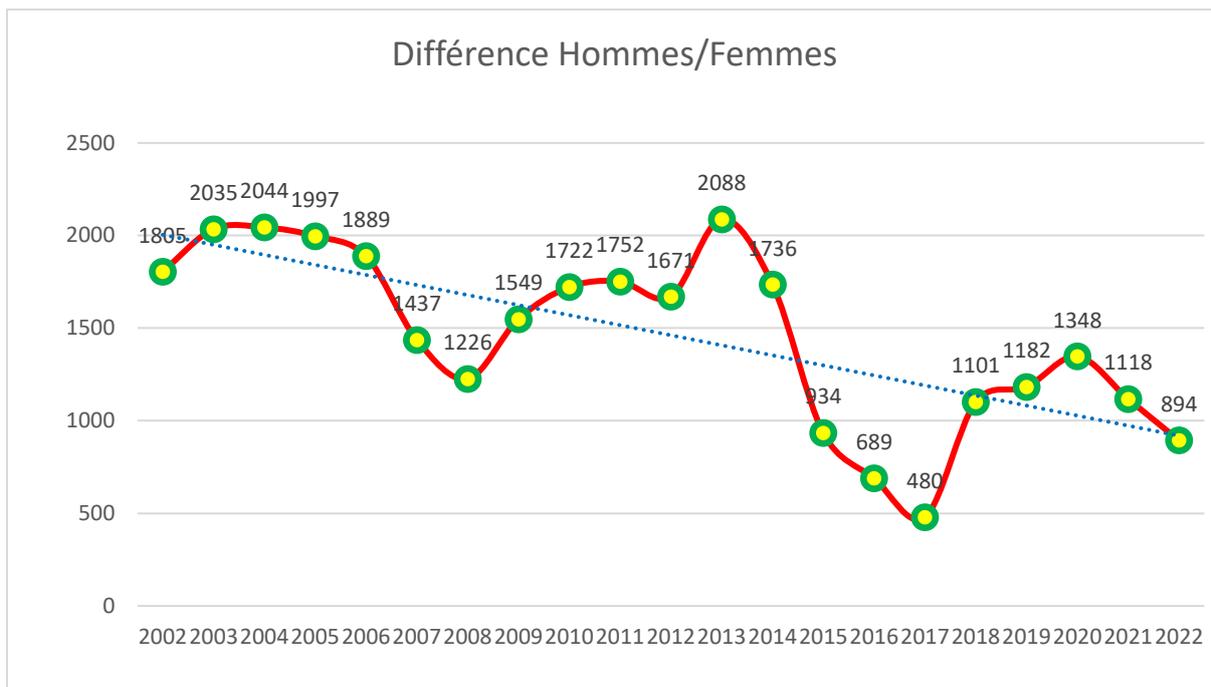
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		2022		
009 CD ATHLE ARIEGE	344	355	341	358	349	300	284	297	250	184	73,60%	315	171,20%	106,06%
011 CD ATHLE AUDE	990	1 161	1 228	1 348	1 514	1 548	1 674	1 688	1 515	1 265	83,50%	1 330	105,14%	78,79%
012 CD ATHLE AVEYRON	864	1 022	1 076	1 138	1 247	1 306	1 256	1 215	1 143	819	71,65%	932	113,80%	76,71%
030 CD ATHLE GARD *	2 627	2 821	2 989	3 233	3 483	3 548	3 635	4 019	3 909	3 103	79,38%	3 411	109,93%	84,87%
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE	3 574	3 936	4 044	4 697	5 163	5 357	5 561	5 360	5 360	5 052	94,25%	5 856	115,91%	109,25%
032 CD ATHLE GERS	515	579	625	671	675	650	695	683	656	561	85,52%	642	114,44%	94,00%
034 CD ATHLE HERAULT	2 628	3 030	3 364	3 724	3 871	4 024	4 323	4 212	4 258	3 952	92,81%	4 448	112,55%	105,60%
046 CD ATHLE LOT	510	579	601	645	607	683	618	650	694	557	80,26%	627	112,57%	96,46%
048 CD ATHLE LOZERE	411	440	458	496	512	463	529	543	563	457	81,17%	631	138,07%	116,21%
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES	1 162	1 258	1 343	1 439	1 568	1 583	1 617	1 569	1 569	1 389	88,53%	1 603	115,41%	102,17%
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES	1 201	1 301	1 264	1 169	1 261	1 269	1 308	1 522	1 499	1 170	78,05%	1 348	115,21%	88,57%
081 CD ATHLE TARN	2 004	2 130	2 136	2 255	2 494	2 548	2 526	2 619	2 568	2 251	87,66%	2 524	112,13%	96,37%
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	797	928	881	952	1 005	1 027	995	931	932	804	86,27%	807	100,37%	86,68%
	17 627	19 540	20 350	22 125	23 749	24 306	25 021	25 308	24 916	21 564	83,28%	24 474	118,21%	96,70%

030 CD ATHLE GARD *	2 627	2 821	2 989	3 233	3 483	3 548	3 635	4 019	3 909	3 103	79,38%		
AS VILLENEUVE les AVIGNON	312	licences							24 916	21 875	83,28%		87,79%

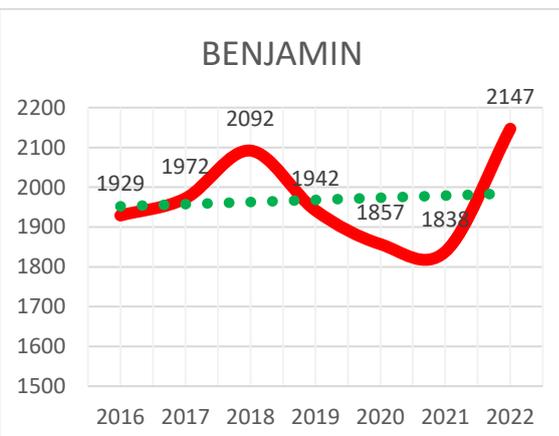
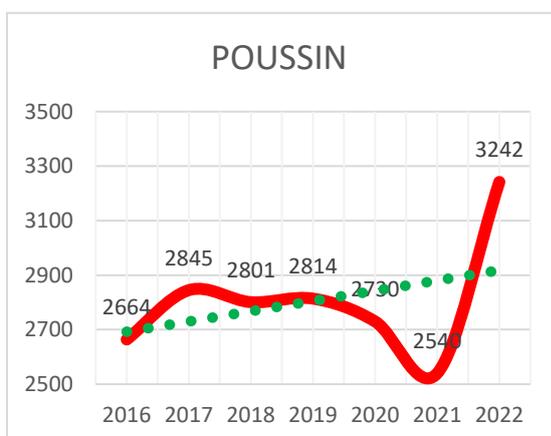
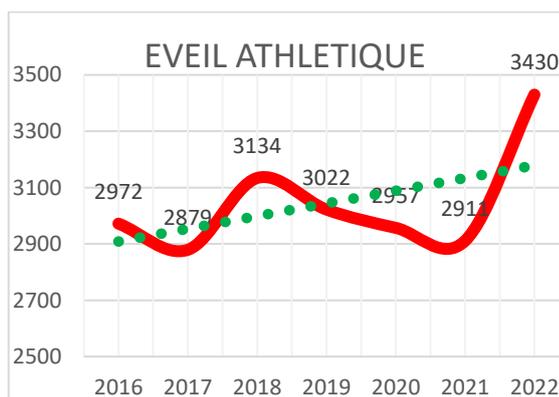
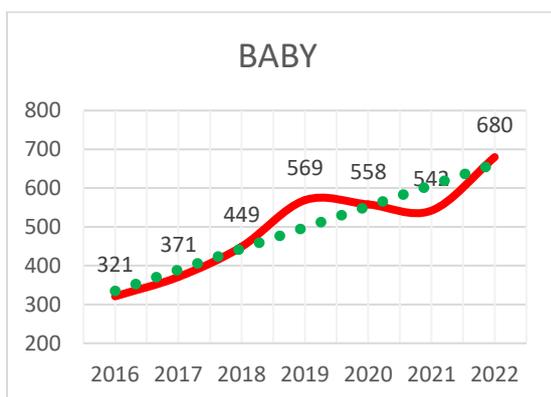
L'analyse statistique montre, que ce sont les départements les plus urbains qui connaissent une progression plus importante, soit la Haute-Garonne et l'Hérault.

DIFFERENTIEL HOMMES / FEMMES :

Il montre lui aussi une diminution de l'écart (854 licences de plus chez les Hommes)

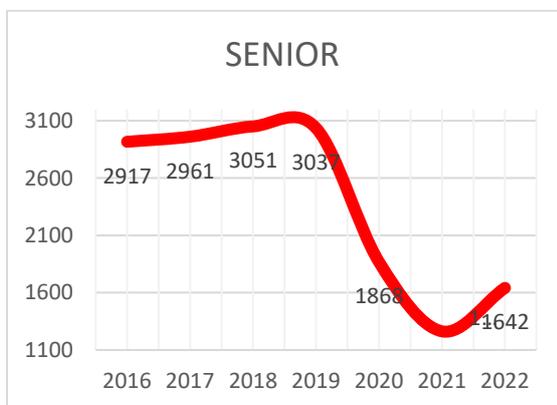
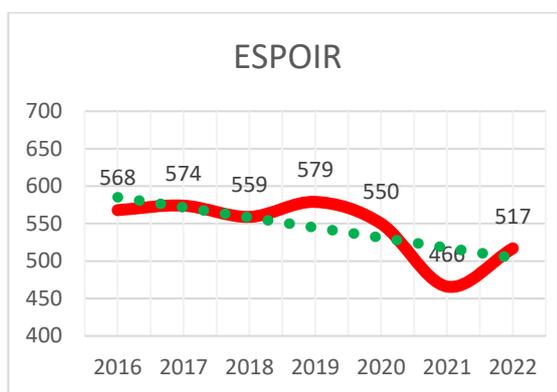
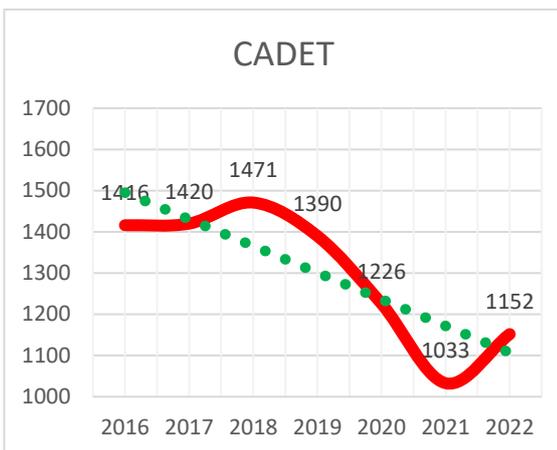
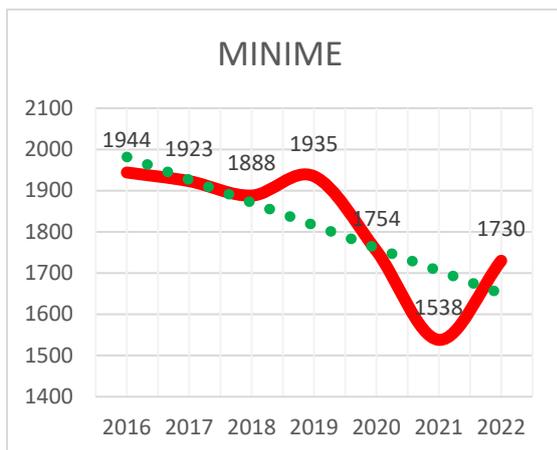


REPARTITION PAR CATEGORIE :



Les licences des EA, PO et BE montrent un vivier important de nos prises de licences. Nos départements font un travail important en matière d'initiation à l'athlétisme.

A parti des MI la diminution de nos licenciés s'amorce.



Notre politique régionale devra donc s'appuyer sur les catégories MI, CA, JU, ES, SE qui n'ont pas repris de manière satisfaisante le chemin de nos stades.

➤ BILAN SPORTIF : Les stages

André OLIVE fait remarquer les efforts de la ligue, sur cette activité de rassemblement ces derniers mois, pour proposer des rassemblements qui pourront faire venir un public plus conséquent de licenciés...

Il précise que ce sont 7 à 10 jours de stages qui sont offerts aux athlètes qui ont participé aux Championnats (des Mi aux Elites).

Nous devons être convaincus qu'en remettant en place cette dynamique, qu'en travaillant au sein du COMITE DIRECTEUR, **et avec nos territoires**, qu'en prenant des décisions au service de nos licenciés, nous arriverons à redonner à notre ligue un certain dynamisme, qui puisse permettre une meilleure « Placing Table » sur les divers championnats de France.

Jean MONNIER prend la parole et parle au nom d'un groupe de techniciens qui se sont penchés des mois au re-dynamisme de notre athlétisme régional !

Il nous présente donc tout d'abord les opérations de regroupement d'athlètes :

SAISON HIVERNALE :

>Stage de Pâques : au Lycée Polyvalent Victor Hugo – LUNEL

Il s'agit d'un stage Elite sprint/haies/sauts/EC/demi-fond, qui a rassemblé du 23 au 27 avril 2022 43 athlètes sur les 210 convoqués.

Lieu d'hébergement et conditions de stage :

Logés et nourris au Lycée Victor Hugo de Lunel, qui était le lieu du stage de préparation de la coupe de France Minimes 2021.

Les repas étaient variés, de qualité et totalement adaptés à un stage sportif (diversité des aliments / quantité / qualité des produits)

Les dortoirs étaient très bien.

Le groupe a eu un accueil très sympathique du personnel. Ils ont eu la chance d'avoir un personnel accommodant qui leur a permis d'utiliser les infrastructures du lycée comme lieu d'entraînement sur les jours pluvieux.

Dans le cadre du transport lieu de vie / stade, deux bus ont été réquisitionnés pour l'occasion. Il est à noter qu'un des deux bus est tombé en panne au début du stage et un des chauffeurs est tombé malade en suivant. Le second bus n'a pas été remplacé et un bus plus grand avec un seul chauffeur a été mis à dispo par la compagnie. Elodie prendra contact avec la compagnie pour les modifications du tarif que cela entraîne.

Effectif :

Sur 210 athlètes invités, 43 athlètes étaient présents (dont 1 hors ligue qui s'entraîne à l'année sur une des structures d'entraînement de Toulouse – tarif plein réglé par son club) → Nombre de présents peu élevé comparé au nombre d'invités.

Hypothèses de défection émises :

- Concurrence des stages clubs (Montpellier / Lunel / Pézenas / Albi par exemple)
- Incompréhension de certains clubs sur le tarif du stage qu'ils doivent régler → Une meilleure communication sera faite concernant ce tarif.
- Période de partiels pour certains étudiants (STAPS Toulouse notamment)
- Période de ramadan

Répartition des groupes :

5 sprinteurs courts : sous la responsabilité du technicien Victor BOUPDA ZOCK

2 sur les haies hautes : travail avec Patrice KONAN

2 sur les haies basses / sprint long : avec Léandre STANIS

12 au triple saut (dont 1 hors ligue) : Jean Louis JACOB et Jean MONNIER ont collaboré

6 au saut en longueur : avec Jocelyn PIAT

2 au saut en hauteur : avec Christine LAGONELLE et Marie-Lucie VU VAN QUIET

0 à la perche

5 en épreuves combinées : Hamed LANTHI, Vincent AUBIN (& Marisa DE ANICETO) ont accompagné ces athlètes.

8 en demi-fond : Sophiane AL KALIKHI a assuré l'encadrement

1 à la marche : Anthony HANN TRESSIERES nouveau venu, a lui aussi permis d'accompagner l'athlète en question dans sa discipline.

Ce qui porte à 17 le nombre de personnes encadrants parmi lesquels on a pu compter sur le travail de 3 kinés.

Ce stage fut également un lieu de formation continue pour deux coaches : un dans le cadre de son DEJEPS, et Marie-Lucie VU VAN QUIET en stage sur la hauteur au côté de Christine LAGONELLE.

En Epreuves Combinées, la présence de 2 coachs a permis de pouvoir proposer 2 groupes de travail de niveau et de détacher Marisa ou Vincent sur un autre groupe pour palier à des besoins spécifiques comme le demi-fond pour les séances spécialisées ainsi que des séances à thème sur les fondamentaux de l'athlé pour certains athlètes, sur un jour de récupération durant le stage pour d'autres, selon le programme des athlètes.

Ainsi libérée, Marisa a pu également apporter plus d'attention à la partie logistique de ce stage.

Déroulement du stage :

Séances d'entraînements : 2h matin / 2h après-midi

- Une séance le samedi après-midi
- 2 séances par jour de dimanche à mardi
- 1 séance mercredi matin

Lieux d'entraînement :

- Stade Colette Besson à Lunel : Très bonnes infrastructures, seul bémol si c'en est un, c'est l'absence d'infrastructure couverte sur le stade (tribunes, préau, etc.)
- Parcours sportif à 5 minutes à pied du lycée (EC et demi-fond)
- Côtes sur chemin de promenade à 10 minutes en voiture
- Dojo de Lunel (EC + hauteur) → Récupéré de dernière minute pour solutionner le problème de la météo dimanche matin grâce à Hamed LANTHI (local)
- Hall d'entrée du lycée de Lunel (grand espace + escaliers propices à la PPG / groupe saut) → Récupéré de dernière minute pour solutionner le problème de la météo samedi après-midi et dimanche matin
- Salle de musculation du club de Nîmes (groupe sprint/haies)
- Salle de musculation du Lycée (ok pour les plus jeunes et pour faire des charges légères)

Pour terminer, le stage a été l'occasion pour les membres du GTO présents et les salariés, de discuter, de faire avancer les projets en cours et évoquer les perspectives estivales et celles de la saison 2022/2023.

>On notera le futur Stage des MINIMES (58 athlètes et 16 encadrants) qui aura lieu du 2 au 6 mai 2022

>DANS LES PERSPECTIVES, sont programmés

EN STAGE ESTIVAL

Le stage MINIMES : 9 au 12 Juillet à RODEZ (2 bus 1 au départ de Toulouse, l'autre de Nîmes) + navette du stade RODEZ vers collège St Joseph la salle

Le 13 juillet, départ vers ANGERS – INTERLIGUES le 14 juillet puis RETOUR LE 14 juillet de ANGERS VERS NÎMES ET TOULOUSE

➤ LES STRUCTURES SPORTIVES :

- **PLAN DE PERFORMANCE TERRITORIAL PROPOSE PAR LES TECHNICIENS SALARIES DE LA LAO**

Prévisions été 2022

- Stage Minimes Pâques
 - Du 2 au 6 mai
 - Lunel / mêmes installations que pour le stage élite
 - 58 athlètes confirmés
- Stage Minimes (préparation coupe de France)
 - Stage de préparation à Rodez du 9 au 12 Juillet (St-Joseph)
 - Transport le 13/07 vers Angers
 - Compétition le 14/07 + trajet retour



Proposition saison 2022/2023

Secteur « jeunes »	
2021/2022	2022/2023
Stage transition MI/CA Août 4 jours : - 2 jours MI - 2 jours CA + ½ journée commune avec compétition	2 Rassemblements / secteur Grands week-ends athlé - Modèle du stage transition (MI2 + CA1) - Période de Toussaint → Formation/diplôme Initiateur au même endroit
Stage MI Pâques 4 jours	Stage de Pâques 4 jours
Stage MI coupe de France (Semaine avant la CDF) 3,5 jours + 2 jours (transport + CDF)	Stage MI coupe de France (Semaine avant la CDF) 3,5 jours + 2 jours (transport + CDF)

Secteur « élite »	
2021/2022	2022/2023
Stage Décembre 4 jours Meeting Bompas en début de stage	Stage Décembre 4 jours Meeting Bompas en début de stage
Stage de Pâques 4 jours	Stage de Pâques 4 jours ↑ <i>Réflexion sur stage de Pâques et autres actions possibles</i>



3

Détails de la proposition



Rassemblement Toussaint	Avantages	Travail à faire	Ouvertures
Rassemblements sur Toulouse & Montpellier 28, 29 & 30/10 + 11, 12 & 13/11 (Rassemblement GTO les 5 & 6/11) Formations initiateur organisés en même temps (29 & 30/10 + 11, 12 & 13/11) → Partie théorique des modules hors entraînement (matin ?) et pratique pendant les sessions d'entraînement (après-midi ?) sur le stage	Les MI & CA sont en période de préparation hivernale → + propice à l'entraînement Les encadrants & formateur du GTO sont rassemblés pour faire « d'une pierre deux coups » → Rémunération + attractive et présence pour les actions ligue – éparpillée Rassemblements sectorisés → Tenir des formations sur l'Est et l'Ouest de l'Occitanie Formation pratique + pertinente → Public cible pour une majorité des formations initiateur + pratique en situation réelle Frais pédagogiques pris en charge par l'OFA → Gratuité pour la ligue des installations + déplacement des cadres GTO rassemblé 3 semaine de suite → Faire avancer la réflexion → Peut être un inconvénient pour certains	Formation et stage en même temps → Prévoir assez d'encadrants/formateur (le double) → Prévoir des lieux pouvant accueillir assez de monde / tous les types d'activités Ressources humaines importantes à prévoir → Reprendre le recensement des entraîneurs Occitans pour élargir le GTO et commencer à s'organiser en amont Week-ends chargés → Organiser et planifier le timing des actions au maximum en amont / prévoir une Visio avec les encadrants/formateur pour caler le déroulement du week-end	Deuxième session de formation après les championnats de France hivernaux et avant la reprise des compétitions estivales → Organisée avec les comités départementaux ? → Sondage annuel ? Pour recueillir les besoins de formations Présence de stagiaires formés à la Toussaint sur les stages d'Avril (Inverse possible)

4

Le COMITE DIRECTEUR a fortement apprécié ce travail coordonné et complet, présenté par Jean, porte-parole du groupe des techniciens en athlétisme, se manifestant par des applaudissements fournis.

Pierre OLIVE insiste sur les contacts étroits voulus par le groupe, avec les comités Départementaux tout au long de l'année !

André OLIVE fait remarquer que le stage de Pâques a toujours eu des soucis de rassemblement – Une meilleure coordination entre dates stage ligue / club et Fédé sera nécessaire notamment avec les grosses structures sportives, pour que certains athlètes puissent bénéficier de la globalité des stages proposés aux divers échelons.

Daniel ROUSSEAU pense qu'il est nécessaire d'avoir plus d'Informations sur les divers stages qui sont mis en place.

- **PLAN DE PERFORMANCES TERRITORIAL :**

Rédaction d'un document par les 3 salariés techniques de la LAO (Date : le plus tôt possible) pour :

- Recenser les actions techniques mises en place par la LAO (stages, centres d'entraînements, sélections régionales, etc.).

- Clarifier les modalités de ces actions pour les communiquer via ce document.

Les stages d'Avril seront l'occasion pour les salariés de travailler conjointement sur la rédaction de ce PPT et de réfléchir aux actions futures à mettre en place.

1- Structures d'entraînement Toulousaines :

Saison 2021/2022

Centre régional d'entraînement (CRE) :

Sprint/haies : Encadré par Léandre STANIS sur les installations du club de l'Union.

Lancers : Encadré par Luc VIUDES et Christophe GOMEZ sur le complexe sportif de Daniel Faucher.

Longueur/triple/hauteur : Encadré par Jean MONNIER sur le CREPS Toulouse (2x2h musculation + 1x2h piste), Daniel Faucher (2x2h sur les créneaux réservés par le CNET) et occasionnellement sur le stade de Tournefeuille (1x2h).

Effectif toutes disciplines : 25 athlètes.

Centre National d'Entraînement Territorial (CNET)

Encadrement : Dominique Hernandez (longueur/hauteur), Sébastien GAMEL (demi-fond) et Jean MONNIER (longueur/triple).

Les sauteurs s'entraînent à l'année sur le CREPS de Toulouse et ont des créneaux réservés sur le complexe sportif Daniel Faucher (salle + piste) 4 x 2 h par semaine

Les demi-fondeurs sont présents sur le CREPS pour la musculation, le médical.

Effectif : 8 athlètes.

+ Présence de 4 athlètes sur le Centre National de Spécialité (CNS / Structure géré par la FFA mais implantée sur Toulouse).

Réunion CREPS du 05/04/2022

Nous avons eu rendez-vous au CREPS le 5 avril, (Eric ALBERT et Jean MONNIER) en présence d'Olivier JANZAC et Muriel ALUMNIA (Département du sport de haut niveau).

La liste des athlètes qui fréquentent le CREPS pour saison 21/22 a été définitivement validée à cette occasion :

- 8 athlètes dont 2 "hors site" (qui ne s'entraînent pas sur le CREPS mais qui bénéficient des services) pour le CNET
- 9 athlètes sur le CRE

Cette réunion était également prévue pour clarifier les tarifs facturés par le CREPS et éditer les conventions 21/22 :

- Pour le CNET :

Les tarifs sont communs à toutes les structures d'entraînements de haut niveau présentes sur le CREPS. C'est un tarif par athlète, selon le type d'utilisation des installations et services (interne, demi-pensionnaire, externe sur site, externe hors site).

Une remise est appliquée automatiquement selon le niveau de liste ministérielle (40 à 50% du coût total). Le tarif par athlète est établi selon le coût annuel d'un sportif pour le CREPS, calculé sur une moyenne de 3 ans. Ce coût est actualisé tous les 3 ans.

Tarifs exacts sur : [Tarifs Haute Performance | CREPS de Toulouse \(sports.gouv.fr\)](https://sports.gouv.fr)

Prestations incluses dans le tarif en dehors de l'accès aux installations : Suivi médical, SMR, bains froids, suivi socio-professionnel, matériel d'aide à la performance, cellule de performance du CREPS pour analyse et optimisation de la perf, montée en compétence de l'encadrement (conférences, tables rondes), recherche (à la demande des structures), 6h de services complémentaires à la performance par sportifs (podologie, nutrition, préparation mentale, etc.)

- Pour le CRE : La facture a été adaptée au nombre de sportifs qui sont présents sur les installations. Elle est faite selon la réservation des installations (tarif à l'heure par installation réservée sur site du CREPS). Créneaux réservés : 2x2h musculation + 1x2h piste. Une remise de 15% a été accordée pour la saison 21/22.

Seul l'accès aux installations sportives est inclus pour le CRE.

Pour la saison 22/23, selon le nombre d'athlète qui fréquenteront les installations le mode de facturation pourra être modifié (un tarif le plus avantageux sera appliqué).

Travaux prévus par le CREPS :

- Rénovation de la piste et construction de deux sautoirs avec sable (de chaque côté de la ligne droite principale) pour livraison septembre 2022.
- Construction d'une aire de hauteur pas en même temps que la piste mais prioritaire sur la liste des travaux (Pour 2023 ?) --> La solution envisagée pour la hauteur sur les structures d'entraînement est Daniel Faucher.
- Agrandissement de la salle de musculation Fignon (surface prévue 120m²) + achat par le CREPS de deux machines de squat à air pneumatique (Keiser). L'accès à la salle Fignon sera donné prioritairement à l'athlétisme et au rugby en raison des besoins de ces deux structures.

Le CREPS nous fait part de son intérêt pour le CRE implanté à Toulouse et souhaite nous accompagner dans la pérennisation de la structure sur le CREPS de Toulouse.

Il a également été évoqué lors de la réunion les formations d'entraîneur et la possibilité d'accompagner sur le long terme comme partenaire les structures qui utiliseraient les installations de manière récurrente dans ce cadre.

Perspectives pour la saison 2022/2023

Mise en relation entre les différents acteurs des structures d'entraînement toulousaines :

- Recueillir les besoins (notamment au niveau des installations) et planifier/organiser le fonctionnement de l'an prochain.

Mise en application du document piloté par le groupe de travail d'Yves Bellanger concernant les centres d'entraînements régionaux notamment :

- Etablir des conventions de fonctionnement entre la ligue et les clubs qui accueillent des créneaux d'entraînement pour les athlètes des CRE.

- Proposer des solutions d'entraînement autres que le CREPS de Toulouse, en complément : possibilité d'ouverture de "CRE déconcentrés" pour permettre aux disciplines actuellement non représentées sur l'agglomération Toulousaine de pouvoir être proposées aux athlètes + proposer d'autres créneaux d'entraînement que ceux sur le CREPS.

-Etablir une première liste d'athlètes qui fréquenteront les CRE pour fin juin, liste quasi définitive après les différents championnats de France fin juillet.

Cette dernière liste sera sujet à modification en fonction de l'édition des listes ministérielles en janvier. Un rendez-vous sera programmé début septembre avec le CREPS de Toulouse pour la mise en route sur la saison 22/23.

2- Structures d'entraînement Montpellieraines :

1- La gestion des CRE et CNET sera officiellement attribuée à Jocelyn en accord avec le CREPS, la Ligue et le Club support (gestionnaire du stade) du MA2M

2- Les pré-bac seront sous l'autorité du centre de formation, en relation avec 2 Lycées pour l'accueil des mineurs internes (Lycée Françoise Combes et Lycée Jean Mermoz)

- Les post bac seront sous l'autorité de la ligue et de son responsable (Jocelyn Piat)

3- Les disciplines qui pourront être encadrées (autant pour les pré-bac que pour les post bac :

Sprint / Haies : Stéphane GAUTIER (sans rémunération)

Demi – fond / Marche : GARCIA Gilles (sans rémunération) et Sophiane AL KHALIKI s'il reste sur Montpellier (d'un point de vue professionnel)

Epreuves Combinées : Marisa DE ANICETO

Sauts (sauf perche) : Jocelyn PIAT supplée par Jean Louis JACOB (sans rémunération)

4- L'effectif attendu :

CRE environ 40 à 45 athlètes (accès stade, musculation au creps et bain froid)

CNET environ 10 à 15 athlètes (accès stade, musculation au creps, bain froid et suivi médical réglementaire)

Pré-Bac environ 35 athlètes, dont 12 qui seront sur le suivi du Creps.

5- Une mutualisation des installations et du matériel est accordée par le club support (entraînements ouverts de 10h à 20h inclus)

6- Un questionnement doit être élucidé d'ici à la fin du mois de juin : Dans quelle structure seront « dispatchés » les athlètes actuellement listés PNPO alors qu'ils ont été enlevés des listes Haut Niveau au 1 Janvier 2022

7- La piste du stade Philippides sera entièrement rénovée (Tartan + éclairage + piste connectée) à partir de fin juillet pour être opérationnelle à la rentrée en septembre 2022

3- INAUGURATION DE LA SALLE L'USINE, DE TARBES :

Vendredi 29 avril, avait lieu cette inauguration.

Des activités de présentation des clubs Tarbais, autorisés à utiliser ce complexe, ont permis de rassembler de nombreux acteurs du sport dont le Président André GIRAUD, mais aussi un nombre important de personnalités politiques (Carole DELGA - Gérard TREMEGE – Maire et Président de l'Agglomération de Tarbes, le préfet des Hautes-Pyrénées...)

L'inauguration de la salle couverte d'athlétisme se fera officiellement au mois d'Octobre, avec la présence d'un meeting à l'initiative des clubs de Tarbes.

André OLIVE émet l'idée de prévoir à cette occasion, un rassemblement d'athlètes sur Tarbes, juste avant, dont le point d'orgue serait la participation au meeting d'inauguration.

Un contact de recherche de lieux d'hébergement est confié à Christine LAGONELLE et à Elisabeth BRUNET, (qui est adjointe aux sports de la ville de Tarbes).

> CALENDRIER de FIN DE SAISON ESTIVALE – EBAUCHE CALENDRIER HIVERNAL P. OLIVE

Avant de commencer à introduire la saison estivale régionale, Pierre OLIVE tient à faire part du travail qui est fait par les COMITES DEPARTEMENTAUX pour stimuler la reprise d'activité de l'athlétisme sur stade.

« Un week-end, ce sont plus de 1000 licenciés de tout âge qui se sont retrouvés sur les stades :

Pour les pointes d'Or d'Occitanie, le 24 avril, on décompte 233 officiels mobilisés pour 740 athlètes ! »

Daniel ROUSSEAU fait remarquer que pour les pointes d'Or, il faut multiplier par trois ce chiffre, pour se rendre compte des besoins que nécessite une compétition en nombre de juges.

Marc DELAY fait remarquer, qu'il y a tout de même des gens qui ont plusieurs fonctions et apparaissent en double voire plus. Il note que si nous mettons en place des compétitions, les gens répondent.

Mais **Pierre OLIVE**, fait quand même remarquer que certes il y a des personnes plusieurs fois nommés, mais pas ce n'est pas la majorité ! Parmi ces jurys, on constate aussi des non licenciés (au nombre de 3) et des non qualifiés.

Cet hiver, des mesures de clémence ont été mises en place pour éviter aux clubs d'avoir des pénalités pour manque de jury, cette mesure est reportée sur ces compétitions des Pointes d'Or.

Bénédicte ROZE fait part des difficultés que rencontre son club pour avoir des juges diplômés (1/3 seulement des jurys de son club était diplômés), beaucoup de parents sont venus aidés.

Chantal DUPRAT fait part du fait qu'il faut aller vers ces personnes pour qu'elles puissent s'investir au niveau de la formation.

Sandrine VALETTE note l'entrée en formation de 10 parents dans l'Aude, qui ont répondu à la formation d'assistants.

SAISON ESTIVALE :

- MEETINGS A LABEL REGIONAL :

Montauban ne pouvant organiser suite à l'usure importante des installations, la FFA a accepté que le label soit donné à l'organisation du SATUC, sur TOULOUSE SESQUIERES, **le 11/05/2022**.

RAPPEL DES MEETINGS A LABEL REGIONAL

264804	11/05/2022	Meeting du SATUC
264809	04/06/2022	Meeting d'Alès
264811	08/06/2022	Meeting de Castres
264828	15/06/2022	Meeting du CD65 Hautes Pyrénées
264829	25/06/2022	Meeting de Blagnac
264830	28/06/2022	Meeting de Muret
264831	29/06/2022	Meeting de l'UAO31
264832	06/07/2023	Meeting d'Auch

Sur le site de la LAO, figure le tableau synthèse de tous les meetings qui font partie du circuit LAO, avec les diverses épreuves au programme.

André OLIVE sonde les personnes, pour savoir si les élus ont vu ce tableau sur le site LAO.

ACTION SECRETARIAT LAO :

Devant le peu de personnes qui aient prêté attention à cette mise en ligne, une demande sera faite aux secrétariat LAO, pour positionner le tableau SOUS le livret des règlements, afin qu'un maximum de personnes puisse pouvoir s'y référer et en prendre connaissance.

Des remarques sont faites par rapport à la distribution des épreuves, qui sont inégalement mises en place lors de ces meetings !

André OLIVE fait part du fait que certaines épreuves sont mieux dotées que d'autres, notamment l'épreuve du 100m, ce à quoi

Marc DELAY fait remarquer que ce ne sont pas dans ces épreuves que sont les meilleurs résultats de nos occitans, pour que nous veillions à équilibrer davantage toutes les épreuves !

- Concernant la déclinaison de la fin du calendrier estival 2022,

Thierry DUPRAT (en charge du recrutement des officiels chrono électrique et Juge Arbitre) constate qu'il y a eu des changements de lieu et que ces décisions n'ont pas été remontées vers les personnes en charge de tous les recrutements des jurys de base.

- **25 JUIN** : Annulation des championnats BE sur RODEZ et ORGANISATION à l'EST SUR ALES

Par rapport à la commission des jeunes dont le non-fonctionnement intrigue beaucoup d'élus, **Pierre OLIVE** tient à préciser qu'il a toujours dit que tout ce qui est organisation de compétition pour les jeunes est du ressort de la CRJ et ne regarde pas la CSO.

Thierry Duprat et d'autres élus font remarquer que l'implantation des compétitions sur les sites de la LAO regarde également le Comité Sportif d'Organisation.

Il propose que nous puissions regrouper tout ce qui est implantation des compétitions sur les lieux de l'Occitanie fasse partie du travail de la CSO, pour éviter de se retrouver sans être informé par la CRJ des modifications qui se font jour pour diverses raisons, et éviter d'organiser les compétitions au dernier moment (refaire appel à candidatures notamment pour les changements de lieu, mise en ligne de l'information sans que les clubs en soient informés.

Bénédicte ROZE parle, elle, de l'attribution des lieux qui ne sont pas pourvus sur l'Est de l'Occitanie (deux compétitions), ce qui va demander aux clubs et donc aux jeunes athlètes, de faire de longs trajets, ce qui est contraire aux directives de travail mise en place et notamment avec la sectorisation des compétitions s'adressant au plus jeunes, afin de développer la pratique des Benjamins / Minimes. Ainsi le **15 MAI**, les compétitions EQUIP'ATHLE doivent relancer l'activité pour les BE/MI, avec une activité en équipe, ouverte à un maximum de jeunes qui viennent avec leurs copains. Malheureusement s'il n'y a aucun lieu pour organiser à l'Est, les trajets vont être longs... et il n'est pas certains que les parents acceptent que leurs jeunes enfants fassent autant de route pour l'athlé...

Ces changements de lieu ont été faits sans communication ! Seuls les initiés au SIFFA, peuvent constater ces modifications...Se pose de nouveau la question des organisations sous l'égide de la CRJ. Comment sont prises les décisions de planification ? La CRJ n'arrive pas à prendre ses marques, et à se réunir pour étudier les modalités d'organisations, dont les clubs ont besoin pour fonctionner et planifier.

Doit-on comme l'ont exprimé certains, revoir la planification des organisations, et les coupler aux travaux de la CSO ?

Bénédicte Roze ne pense pas qu'il soit à aujourd'hui nécessaire de faire basculer les organisations qui reviennent à la CRJ vers la CSO. Une modification de la CRJ Occitane doit se développer, et faire en sorte de fonctionner autrement que comme actuellement.

Gérard BROUILLET : Les Pointes d'OR et l'Equip'athlé sectorisés sont des compétitions qui permettent à TOUS les BE et MI de participer, avec libre choix de leurs épreuves. Les autres compétitions seront sur qualifications, et donc certains seront écartés. Pour eux la saison s'arrêtera au 15 Mai.

Les secteurs doivent donc être privilégiés, et les implantations doivent être sur tous les secteurs. Nous devons trouver et solliciter des organisateurs.

Il partage l'idée de Thierry, concernant l'implantation des compétitions qui devrait être rattachée à la CSO avec communication avec la CRJ en amont avant l'élaboration du calendrier ; la CRJ prenant en compte, elle, tout ce qui est réglementation (déclinaison de la politique nationale), et autres nécessités pour les JEUNES.

Marc DELAY : abonde dans ce sens également. Il marque son incompréhension : La CSO a toujours planifiées les rendez-vous, même des plus jeunes. Pourquoi et quand y-a-t-il eu cette modification ?
Il relève aussi, la remarque de Daniel Rousseau qui aimerait bien des ententes de départements pour refaire des matches interdépartementaux.

Bénédicte ROZE revient sur les implantations de compétition de cette fin de saison, recentre les débats et demande au Comité Directeur de se prononcer sur le choix du 15 mai, sites des compétitions retenues ainsi que pour la compétition du 25 juin.

André OLIVE tient à préciser que l'appel à candidatures a été fait, et que personne à l'Est n'est venu se positionner. A l'heure actuelle, nous devons mettre en avant cette absence de club organisateur. Il n'est pas correct de dire à un club d'organiser une manifestation alors qu'il n'a pas fait acte de candidature (pour diverses raisons : stade non disponible...). Le club peut également très bien nous dire que le stade est libre, et que nous devons nous débrouiller pour organiser. Serons-nous capables de mettre en place ainsi des compétitions ?

Remarquons qu'à même date, le président du CDA 34 a demandé à un club (BEZIERS) d'organiser un championnat départemental CA à SE, plutôt que l'organisation BE/MI, qui ne semblait pas l'intéresser.

Patrick SARRAT, indique que Perpignan ne s'était pas manifesté, en raison de la réfection du stade, dont les travaux auraient dû commencer. A cette heure ils sont retardés. En conséquence, un secteur Equip'athlé aura bien lieu à Perpignan, mais comme la cage de lancer n'offre pas suffisamment de sécurité, il est décidé en séance de n'accueillir que les clubs du 11 et du 66 sur ce stade et de décaler avant les autres épreuves les épreuves de lancer en cage, pour éviter tout souci.

Sont soulevés ensuite, l'engagement libre du nombre d'équipes par club, ce qui gonfle le nombre d'athlètes à engager sur ces types de compétition.

C'est en ce sens qu'il faut être conscient qu'un secteur de plus, apporterait plus de souplesse aux différentes organisations.

Se pose la question des motivations (pour organiser) mais aussi pour prendre part aux jurys de base pour les manifestations régionales dans leur ensemble : mails oubliés ? (Marc DELAY), pas envie de...(Thierry DUPRAT)

Ces problèmes qui ont animé notre débat, devront être réfléchis dans un avenir proche (Gérard BROUILLET), mais il est certain que pour beaucoup à l'Est de la Région, on constate des stades vieillissants qui ont besoin de réfections (Denise LATERRASSE évoque l'absence de stade où organiser (Narbonne, Carcassonne) –

La sécurité doit être une des premières garanties de nos organisations. Comment palier au vieillissement des infrastructures et quand on rencontre les municipalités elles motivent le fait du budget restreint qu'elles peuvent allouer pour la réfection des stades.

La volonté de la CRJ de multiplier les rendez-vous pour éviter les kilomètres aux jeunes catégories, se retrouve bousculée avec toutes ces péripéties...

André OLIVE demande, au COMITE DIRECTEUR de se prononcer sur l'organisation de Perpignan avec limitation des départements + épreuves de marteau avant les autres épreuves.

VOTE PAR RAPPORT

(Quorum de 25 voix)

- Acceptons-nous l'organisation dans ces conditions ?

OUI : 21

NON : 0

ABSTENTIONS : 4

Les trois sites de compétition pour ces équip'athlés sont donc : TOULOUSE SESQUIERES / CARMAUX et PERPIGNAN avec restriction sur ce dernier site.

Les clubs du 30 et 34 devront choisir entre Toulouse et Carmaux, pour l'Equip'Athlé.

Hors Compte-rendu, SUITE A L'APPEL personnel de Bénédicte ROZE vers le club de LUNEL, ces derniers ont pu mettre en place un secteur à LUNEL pour EQUIP'ATHLE – MISE EN LIGNE DE LA COMPETITION SUR LE SITE DE LA LAO !

Le Président indique que la LAO convoquera une réunion CRJ, à laquelle participeront deux ou trois personnes de la CSO, afin de mettre plus de lien entre CRJ et CSO régionale : AVANT LES INTERCLUBS si possible, en visioconférence, pour planifier l'organisationnel des rendez-vous compétitions, pour une plus grande lisibilité et clarté pour les clubs.

EBAUCHE CALENDRIER HIVERNAL EN OCCITANIE :

- CROSS REGIONAUX : Implantation des lieux

¼ de finales de cross : AUTERIVE ET LIMOUX

1^{er} weekend de février

½ finale : CAP'DECOUCVERTE avec comme support ATHLE TARN NORD

- CROSS DEPARTEMENTAUX :

Date limite 22 janvier 2023

- EPREUVES EN SALLES

Epreuves Combinées : le 4 et 5 février également

Tarbes s'est positionné pour accueillir les France Epreuves Combinées en salle.

Dès que les dates de fin de qualifications pour les divers championnats de France seront communiquées, nous pourrons fixer les autres dates de nos championnats pour 2023/2024.

Le BUREAU FEDERAL A VOTE UN CALENDRIER CLASSIQUE POUR CETTE ANNEE 2022/2023.

Bénédicte Roze fait remarquer que la saison des cross commencerait en novembre / décembre.

➤ **A.N.S – DEMANDE de SUBVENTIONS**

Deux temps d'information pour nos instances :

- **Réunion pour les clubs** : seuls 5 clubs se sont connectés.

Yves Bellanger indique que les sommes seront plus conséquentes à distribuer pour les clubs.

- Trop compliqué de faire un dossier ? et clubs ne s'intéressent pas forcément à l'ANS. Les clubs trouvent cela trop compliqué et il faut aussi que les clubs aient un label pour pouvoir prétendre à subventions.
 - Des clubs savent faire, et ne se sont pas connectés.
 - En tout état de cause, nous devons regarder les retours des clubs pour comprendre la motivation des clubs.
- **Réunion au niveau des CDA**, les comités présents sont ceux qui ont l'habitude de faire les demandes.
C'est dommageable car la part pour les CDA sont plus conséquents encore que pour les clubs.

C'est une commission de la LAO qui valide les demandes des clubs et des CDA du territoire.

Si peu d'intérêt, il sera difficile de valoriser certaines entités qui gravitent en LAO.

- **RAPPEL : au niveau de la LAO**

La LAO a fait sa propre demande sur 8 thèmes (à rappeler)

Conjointement, la ligue a fait une demande complémentaire d'aide pour le PST

➤ **DOSSIER SUR LES BESOINS EN INFRASTRUCTURES**

Yves Bellanger a demandé à Marc DELAY d'évoquer le travail qui a été mis en place, afin que le COMITE DIRECTEUR puisse valider les grandes lignes du dossier.

En l'absence de Yves, ce point est repoussé pour le prochain COMITE DIRECTEUR du 18 juin.

De même le dossier sur les CRE, travaillé par des élus (Marc Congras et Yves Bellanger) doit être complété avec les techniciens et soumis en Comité Directeur.

➤ **POINT SUR LES FORMATIONS :**

Sandrine VALETTE pense que pour les formations en visioconférence, il serait opportun de décaler les deux moments de QCM, pour laisser le temps aux stagiaires du temps pour soit pratiquer soit utiliser de nouveau la plateforme avec les QUIZ notamment.

Cette formule proposée devrait aussi s'appliquer pour les Jeunes Juges.

Discussion sur les modalités de mise en formation des jeunes, notamment lors des stages :

Marc DELAY indique qu'il serait intéressant de trouver un équilibre, une alternance entre les formations en présentiels et les formations en visioconférence.

Jean-Paul BRACKMAN pense que le but est que ces jeunes puissent être diplômés – passer l'examen assez tôt – et fasse des préparations en situation « QUIZZ ».

Il propose des rencontres avec les nouveaux médecins sur l'Est de la région, pour avoir un fonctionnement proche.

Pour pallier à toutes les compétitions, il faudrait être plus nombreux. Proposition d'intégrer aussi des infirmiers, podologues, pour pouvoir palier à toutes les compétitions.

Pierre OLIVE propose que la nouvelle équipe de formation ait 2 axes :

- Une certaine souplesse vers les candidats en mettant en place des formations en présentiel ou en dehors de ces stages
- D'arrêter d'annuler les formations parce qu'il y a des petits effectifs.

André OLIVE : précise que les finances de la LAO sont suffisamment correctes pour que la LAO puissent prendre la formation à faibles effectifs.

Bénédicte ROZE communique le nom d'un Interlocuteur, GEISLER Guillaume, qui pourrait être une ressource pour ces formes de formation.

➤ **LE POINT SUR LE SECTEUR RUNNING**

On assiste cette année à une bonne reprise des courses sur route.

Le remboursement des engagements des athlètes compétition de l'Occitanie sont très bien passés cette année.

Formation sur le running :

A l'heure actuelle la LAO compte 24 Juges Arbitres mais malheureusement tous ne sont plus actifs et ne peuvent plus assurer le mesurage.

Il manque des mesureurs et des juges arbitres : Il est émis le désir de jumeler ces deux formations.

14 personnes sont intéressées pour faire la formation. Un WE sur Carcassonne est programmé pour regrouper à partir du vendredi soir, samedi et dimanche, avec 3 personnes à l'encadrement (Jean-Jacques CACHOU et son épouse ainsi que Patricia ALT).

Pour la formation pratique, nous avons le mesurage des 10km de PERPIGNAN le 15 mai 2022 : pour 3 stagiaires sur le 66

PROBLEMES RENCONTRES SUR LE RUNNING :

3 soucis cette année :

- Le dernier en date, **le 10 km CASTELSARRASIN** : la société de chrono a loupé sa prestation. Des soucis pour donner les résultats réels.

José de OLIVEIRA a pu prendre les 70 premiers temps : donc eux ont des temps avec temps réels

Après étude, les temps de la course ont pu être validés. (213 participants).

- **MONTPELLIER ET NIMES :**

Nîmes : le mesurage a été catastrophique – Les mesureurs ont un manque de connaissances – Souci de recyclage : Il faudra mettre en place un module « RECYCLAGE » au niveau de la LAO !

Montpellier : gros problème sur le 10 km en octobre. La mesure du parcours s'est faite à la roue de géomètre en 2021 et donc souci pour l'attribution de label sur Montpellier.

La mairie a exercé une forte pression pour que les 10km aient le Label validé pour l'année prochaine. La compétition sera mise sur CALORG, mais Patricia ne mettra pas son avis sur l'organisation.

REMARQUES :

Certaines organisations n'ont pas bénéficié d'autant de délicatesse vis-à-vis de la Fédération, pour retrouver un label la saison suivante. Normalement, un JA est déferé sur l'organisation suivante pour voir si tout se passe bien, pour retrouver le label l'année suivante.

Donc pour les organisations de Montpellier, le dossier est en attente.

ATTENTION POUR LES ORGANISATIONS :

Plus de label si pas de différence entre le prix des engagements pour les licenciés et pour les non licenciés.

POINT SUR LE CHAMPIONNAT DE France DE MONTAGNE :

LIVE sur les championnats de France de Montagne qui sont implantés dans les Pyrénées.

La retransmission télé semble compromise même si le président de la Fédération a dit à Tarbes (inauguration de la salle « L'USINE ») qu'il allait voir si cela pouvait être mis en place par la TV fédérale.

CHAMPIONNATS France 5 km : le 16 octobre à ALBI :

Proposition d'implanter la course de NARBONNE en septembre.

Mode qualification : compétition prises en compte du 1^{er} juin 2021 au 30 juin 2022 seront qualificatifs avec des minimas

- LABEL
- ½ finales à Narbonne
- 5000m pistes également
- 5 km virtuel entre 4 et 9 juillet : si non licenciés COMP, possibilité de prendre une licence.

Attention Précaution 5 km : 1 MI a été déclaré champion régional cette année.

Quelle position prendre par rapport à la participation des MI aux ½ finales des 5km ?

Les MI pourront prendre part aux 5km Route, mais non qualificatif pour les France.

Les non licenciés pourront également participer à cette course.

VOTE PAR RAPPORT

(Quorum de 25 voix)

➤ Concernant le 5km MI, donnera-t-il lieu à l'attribution de titre de champion régional :

OUI : 0

NON : 25

ABSTENTIONS :

Décision à l'unanimité.

➤ INFORMATIONS FEDERALES : L'Assemblée Générale FFA

Deux votes fondamentaux : début unique de saison au 1^{er} sept 2022 (vote à 85%) et refonte calendrier

Propositions de la Fédération et André Giraud et plan de développement :

- Images athlé : production d'images d'athlétisme et de voir toutes les images (cela permettra d'éviter la rétention d'images).
- Professionnalisation et possibilité d'avoir un recrutement d'employés > 24 postes avec une formation commune – déterminées par des profils au niveau des régions, et donc c'est la région qui paiera la formation de l'employé afin de coller avec la spécificité de la région. C'est aussi la région qui pérennisera ces emplois.

66% ont voté le budget prévisionnel (150 000 euros) sur lequel seront ainsi récupérés les 6€ d'augmentation sur la part des licences.

Il faudra être vigilant sur cette formation proposée par la fédération.

Il y aura des sollicitations par le responsable de la formation et du développement : proposition pour qu'il soit le référent au niveau de la Région. Mais ATTENTION : il faut bien penser que Jean n'est pas le remplaçant de Luc.

➤ JOB DATING

12 des 13 Des ligues ont un directeur de ligue (ou directeur techniques)

Se sont retrouvés sur Mulhouse et ont élaboré une trame (formation à posteriori de leur formation)

Présentation du JOB DATING Grace au visuel FFA.

12 implantations possibles :

- Balma : mercredi / Nimes lundi avec Philippe MONTAGUT
- Montpellier, Castres, Montauban, Tarbes

M. PROTCH aidé de M. BENICHOU dirige ce job dating sur la région.

➤ COMMISSION MEDICALE LAO

Elle est constituée de 4 médecins et de 10 kinés, ce qui représente une quinzaine de personnes.

Jules Fontaine est le nouveau président de la commission médicale.

Pour relancer la commission médicale :

- Demande d'achat de valises médicales (62€ la valise) pour le transport du matériel pour les soins médicaux.
- Programmation au 6 mai, d'une réunion à BALMA (présentiel / visio) : pour mettre en place par rapport au calendrier estival.
- Suite à la demande d'éclaircissement sur comment positionner un kiné par exemple qui arrive sur la compétition pour être inscrit dans le jury en tant que personnel médical :

Jean-Paul BRACKMAN demande à ce que ces personnes soient adressées vers la commission médicale.

André OLIVE : Dans le règlement, le service médical ne fait pas partie du jury technique (Ils sont défrayés).

De la même manière, le jury en restauration et buvette n'en fait pas partie, même si nous savons l'importance du rôle de ces personnes.

La LAO est garante de la couverture médicale des organisations régionales. Il est important que les comités départementaux et même les clubs s'équipent d'une valise médicale.

RELANCE AU NIVEAU DES DEPARTEMENTS / DES CLUBS pour solliciter des possibilités d'intervention sur les compétitions, pour étoffer la commission médicale régionale (Des infirmiers pourraient aussi être recrutés également, car avec un appel téléphonique auprès d'un des médecins de la commission, ils pourraient intervenir sur certaines blessures).

Jean-Paul BRACKMAN propose l'augmentation des honoraires sur les compétitions.

En cours de saison, ce n'est pas réalisable d'augmenter ! Au 1^{er} septembre 2022, cette demande sur la rémunération sera étudiée par le COMITE DIRECTEUR.

Comme par le passé, le médical intervenait dans la formation des cadres d'entraînement sur la prévention des blessures et la commission est prête à revenir au niveau de cette formation.

Gérard LATERRASSE : demande ce que contient le sac à dos.

Soins de « Bobologie » + bandage – médicaments et « ventoline » (mais ces deux derniers sont sous la responsabilité d'une personne diplômée médicale.)

André OLIVE : si aucun personnel médical présent, il est de la responsabilité des organisateurs d'appeler les services de secours en cas de problème sur la compétition.

Marc DELAY : relève le souci de maintenance des sacs et en particulier son réapprovisionnement.

➤ OPERATION « SENTEZ-VOUS SPORT »

Témoignage de Gérard LATERRASSE : à Carcassonne sur les personnes à pathologie

Amplitude horaires 10h à 16h : 8 personnes sont venues voir, et 5 personnes sont intéressés par les activités des clubs.

Témoignage de Bénédicte ROZE, sur Sète : l'action a été plus orientée sur l'éducation alimentaire.

➤ AG FEDERALE :

Voir document annexé au compte-rendu.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- Piste de travail : Ne doit-on pas demander aux organisations de meeting, de mettre des primes ?
La LAO ne doit-elle pas aider les organisations de meeting à label ?
- Contact commission des masters : Les régionaux masters n'auront pas lieu à Auch, comme l'aurait souhaité le président de la commission Masters. Il réfléchit pour trouver une date à l'automne.
- Narbonne : Vendredi 27 mai championnats de France des Transplantés et Transfusés.
- Elaborer un projet pour présenter à la métropole toulousaine.
- EDM : L'enregistrement par EDM permet des mesures plus rapides que le ruban. Des formations sont progressivement mises en place directement sur les compétitions. La saisie directe sur tablette sont envisagées.
- Les encadrements des stages sont assurés par les entraîneurs licenciés à la fédé ou auto-entrepreneurs.
- 21 mars 2022 : organisation d'un groupe relais déontologique.
- L'incident relaté dans le rapport de juge arbitre, (comportement déplacé de deux présidents de clubs) ne doit pas rester sans suite : convocation des personnes au niveau de la ligue pour leur signifier leur comportement inadmissible sur un stade d'athlétisme.



Chantal DUPRAT
Secrétaire Générale

06 33 23 91 50

FIN de séance à 17 : 30